

Saint-Cyr-du-Ronceray

Pas les moyens de signer des contrats non aidés, la rentrée scolaire reportée

LE PAYS D'AUGE-SUD | mardi 29 août 2017

470 mots

Un conseil municipal extraordinaire s'est tenu jeudi dernier à Valorbiquet. Le maire de la commune nouvelle, Christelle Bacq de Paepe, et les élus des cinq communes historiques (Saint-Cyr-du-Ronceray, La Chapelle-Yvon, Saint-Julien-de-Mailloc, Saint-Pierre-de-Mailloc et Tordouet), devaient délibérer en urgence pour la création de 5 postes en CDD en remplacement des contrats aidés (que l'état a décidé de suspendre en grand nombre), pour assurer l'encadrement des écoliers à la prochaine rentrée, lundi 4 septembre. Une simulation de l'incidence de la non-reconduction des contrats aidés sur le budget communal affiche un surcoût de 67 000 € ; charge imprévue et insupportable.

La menace planait

Christelle Bacq-de-Paepe, avait perçu cette menace qui planait : dès le 31 juillet elle a adressé un courrier à l'Union Amicale des Maires du Calvados et à l'Association des Maires de France, ainsi qu'au député Sébastien Leclerc pour les alerter sur les conséquences d'une telle décision. L'Association des Maires de France a elle-même interpellé le ministère du travail et de l'éducation nationale.

Non au retour à 4 jours d'école

Pour les trois écoles de Valorbiquet, qui par ailleurs sont restées à la semaine de 4 jours et demi, il faut ces 5 agents pour assurer l'accueil en toute sécurité des enfants. L'idée de demander à revenir à la semaine de 4 jours a été évoquée mais balayée par la majorité qui s'est mise en colère « **on ne chamboule pas tout à quelques jours de la rentrée ! On va occuper l'école avec des banderoles ! Faire sit-in devant l'inspection académique !** ». De nombreux élus sont également parents d'élèves.

Non aux CDD !

Le conseil s'est unanimement prononcé contre la création de 5 CDD. Suggérée en concertation avec les directeurs d'école et délégués de parents d'élèves, l'option de fermer les écoles et reporter la rentrée d'une semaine a été présentée au conseil qui l'a validée (une voix contre et une abstention).

Des courriers ont été distribués à toutes les familles et via internet. Parallèlement, toutes les instances concernées ont été informées (inspection académique, préfecture, ministères,...). Denis Goujon, maire délégué de Saint-Cyr-du-Ronceray, se désole « **c'est la double peine ; on nous baisse les dotations et on veut nous augmenter les sommes de fonctionnement** ».

Plus que l'idée de fond, il semble que ce soit la façon de faire, précipitée et radicale, qui révolte les élus, acculés à trouver une solution, sans en avoir les moyens.